

PROVINCE DE QUÉBEC—BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE—MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

1. LIEU DU MARIAGE	Comté municipal	STE : CUNEGONDE.	Nom officiel de la municipalité civile ou du canton	MONTREAL	Cité	IMPORTANT Apposer un X sur le mot qui s'applique à cette municipalité ou ce territoire	
	Rue	2461, o. STE: JACQUES O.		Village			
	Lieu de la célébration (Eglise ou maison privée)	Eglise		Paroisse			
ÉPOUX		ÉPOUSE		Canton			
2. Province	Comté municipal	STE: CUNEGONDE	RÉSIDENCE		3. Province	Comté municipal	
QUEBEC					QUEBEC C.	STE: CUNEGONDE.	
Nom officiel de la municipalité civile ou du canton	MONTREAL				Nom officiel de la municipalité civile ou du canton	MONTREAL.	
Adresse (après mariage)				Adresse (après mariage)			
Rue	WORKMAN	N°	2536	Rue	workman	N°	2536
4. Laurent	TURENNE	NOMS EN ENTIER		14. Reine	LA POINTE.---		
5. machiniste.		OCCUPATION OU INDUSTRIE		15. menagere.---			
(Métier, profession ou genre de travail)				(Métier, profession ou genre de travail)			
(Industrie ou commerce où employé)				(Industrie ou commerce où employé)			
6. célibataire.	ÉTAT CONJUGAL (Célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e))		16. célibataire.				
7. Age au dernier anniversaire	8. Date de naissance	ÂGE ET DATE DE NAISSANCE		17. Age au dernier anniversaire	18. Date de naissance		
23 ans	7 janvier. 1922.			21 ans	24 mai 1925.		
	(mois) (jour) (année)				(mois) (jour) (année)		
9. catholique romaine.	RELIGION		19. catholique romaine.				
10. Citoyenneté	11. Origine raciale	CITOYENNETÉ ET ORIGINE RACIALE		20. Citoyenneté	21. Origine raciale		
can.	franc.			can.	franc.		
12. ST DAMIEN DE BRANDON JOLIE TE	LIEU DE NAISSANCE (Epoux et épouse)		22. RIGAUD. P. QUE.				
13. P. QUE.	LIEU DE NAISSANCE (des pères)		23. P. QUE.				
24. Date du mariage		1 juin 1946	25. Licence ou bans		par bans.		
		(mois) (jour) (année)					
26. LIEU DE L'EN-REGISTREMENT DE CE MARIAGE	(a) Nom de la paroisse ou église	STE: CUNEGONDE.		27. Nom du ministre du culte officiant		Georges JODOIN, ptre. vic. ---	
	(b) Municipalité civile de	MONTREAL		28. Religion du ministre du culte officiant		catholique romaine. 112747	
	(c) Comté municipal de	STE: CUNEGONDE					
	(d) Date de l'enregistrement	1 juin 1946.					

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE—CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT

Chaque information doit être donnée minutieusement.

La citoyenneté est définie la nation à laquelle l'individu doit allégeance. Le terme "Canadien" s'applique à toute personne qui jouit des droits que lui confère sa citoyenneté au Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née au Canada qui subséquemment n'a pas acquis d'autre nationalité.

L'ORIGINE RACIALE sera indiquée en disant à quel peuple chacun des parents appartient, ou quelle est leur race, soit Anglais, Irlandais, Écossais, Français, Allemand, Russe, Ukrainien (Ruthène), etc. On ne doit pas se servir des mots "Canadien" ou "Américain", car ils expriment la citoyenneté, mais ne désignent ni une race, ni un peuple.